



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mmes BOURDELLÈS, VALLÉRIE - MM LAIGNEL, BRIBET, DELAFOSSE, DUCLOS, LE GRAND, POINTE

Pouvoirs : M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL
M BÉNARD donne pouvoir à Mme VALLÉRIE
Mme DUREUIL-BOULLIER donne pouvoir à M LE GRAND
Mme LOPEZ donne pouvoir à M DELAFOSSE
Mme MILLAN donne pouvoir à M DUCLOS
M LANDREIN donne pouvoir à Mme BOURDELLÈS

Absent excusé : M LE TIRANT

Secrétaire de séance : Mme Laurence BOURDELLÈS

La séance s'ouvre à 20h30

Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du mardi 10 juillet 2018 à l'unanimité.

Ajout d'une délibération non prévue à l'ordre du jour et ajoutée avec l'accord du conseil municipal : création d'un emploi aidé (délibération n° 5)

DELIBERATIONS

1. Attribution du lot élévateur pour l'agrandissement de la salle polyvalente.

M le Maire informe que la mairie a reçu 2 devis pour le lot 10 élévateur dans le cadre de l'extension et de la rénovation de la salle polyvalente :

- PA Automatisme pour un montant de 16.750,00 euros HT,
- Espass Groupe Sietram pour un montant de 15.589,05 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue le lot 10 élévateur à l'entreprise ESPASS Groupe Sietram.

Vote : 1 abstention, 13 pour

2. Avis sur le projet Artère du Cotentin II GRT- Gaz

Dans son courrier du 28 juin 2018, la DREAL demande l'avis du conseil municipal concernant le projet Artère du Cotentin II – Société GRTgaz.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

Vote : unanimité des présents

3. Approbation du projet de charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence enfance/jeunesse.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) du 28 juin 2018, Considérant que,

- Le régime de la fiscalité professionnelle unique qui s'impose à la Communauté de Communes (CDC),
- Ce régime prévoit le transfert au profit de la CDC et sur la totalité de son territoire, de l'ensemble des prérogatives dévolues aux communes en matière d'établissement, de vote de taux, et de perception du produit de la fiscalité professionnelle,
- La création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et ses communes membres en date du 23 février 2017,
- La CLECT s'est réunie le 28 juin 2018 pour évaluer la charge financière transférée par chaque commune à la Communauté de Communes dans le cadre du transfert de la compétence enfance/jeunesse.

Le Maire expose au conseil municipal le rapport définitif de la CLECT qui précise la méthodologie retenue et le montant des charges transférées par commune.

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet.

Vote : 8 pour, 6 abstentions

4. Travaux de l'Eglise suite à des infiltrations côté sud.

M le Maire informe que des travaux à l'église sont nécessaires pour faire face à des infiltrations. Un devis d'un montant de 6.606,12 euros TTC a été reçu.

Le conseil municipal donne son accord pour des travaux d'un montant maximum de 6.606,12 euros TTC dans l'attente d'un second devis pour comparaison.

Vote : Vote : unanimité des présents

5. Délibération non prévue à l'ordre du jour et ajoutée avec l'accord du conseil municipal : création d'un emploi aidé

M le Maire propose au conseil municipal de recruter un contrat aidé CUI-CAE sur la base de 20 heures hebdomadaires courant octobre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire et d'inscrire au Budget Principal les crédits correspondants

Vote : 9 pour, 4 abstentions, 1 contre

Arrivée de Monsieur Philippe LANDREIN à 22h10

Compte rendu des commissions

Rentrée scolaire : 130 enfants répartis dans 5 classes :

PS/MS : 26 élèves dont 7 de Bougy

CP/CE1 : 24 élèves dont 6 de Bougy

MS/GS : 26 élèves dont 8 de Bougy

CE1/CE2 : 25 élèves dont 5 de Bougy

CM1/CM2 : 29 élèves dont 7 de Bougy

Nouveau professeur des écoles pour la classe de PS/MS : Mme Brigitte DELAUNAY

Travaux Salle des Fêtes : les travaux de maçonnerie ont démarré

Travaux Lotissement du Pré d'Oisy : les premiers permis de construire ont été déposés

Travaux Gaz : Grdf a donné son accord pour prolonger jusqu'au lotissement de l'Eglise

Urbanisme

Dépôt de certificat d'urbanisme : 1 chemin de la Pierrette
La Petite Graille
2 rue Basse Franconie
15 chemin du Pont Chalan
25 route de Fontaine

Dépôt de déclaration préalable : 4 chemin du Pont Chalan – construction véranda
4 chemin du Pont Chalan – construction véranda (2^{ème} dépôt)

Dépôt de permis de construire : 10 route de Fontaine – extension
2 rue du Mont – construction de 3 maisons
Le Bon Repos - maison individuelle
Pré d'Oisy – 20 maisons individuelles
Créadimm au Pré d'Oisy – lot de 24 maisons

Séance levée à 22h30

Le prochain conseil aura lieu le 9 octobre 2018

Le secrétaire de séance

Mme Laurence BOURDELLÈS



Le Maire

Georges LAIGNEL

